

## Baux signés en 2019

### Immeuble JOLIOT CURIE

Appartements/Locataires	période du bail	loyers mensuel/Charges/caution	Observations particulières
- <u>logement n° 3 - 1er étage Nord</u> :	Contrat d'hébergement précaire à titre gratuit du 19/12/18 au 30/04/2019 du 01/05/19 au 31/07/19 du 01/08/19 au 30/09/19 01/10/19 au 31/12/19	Hébergement gratuit	compteur au nom de la mairie avec refacturation des consommations aux CCAS Assurance logement pris en charge par le CCAS
- <u>logement n° 4 - 1er étage Sud</u> :	Contrat de location à usage de résidence principale (loi du 06/07/1989) depuis le 16/11/2017 du 31/08/2018 au 16/11/2019 (avenant bail suite à mariage du 04/08/2018)	Loyers : 550 € puis 558,65€ au 01/09/19 charges communes : 14,25 € puis 21,80€ depuis le 01/09/2019 Caution de 550€	Avenant au bail intégrant les deux noms suite à mariage du 04/08/2018  Bail d'habitation de 6 ans (loi du 06/07/1989)
- <u>logement n° 5 - 2ème étage Nord</u> :	Contrat d'hébergement précaire à titre onereux du 01/01/2019 au 31/03/2019 du 01/04/2019 au 30/06/2019 du 01/07/2019 au 31/08/2019 01/09/2019 au 30/11/2019 du 01/12/2019 au 29/02/2020	Loyers : 350 € charges communes : 14,25 € puis 21,80€ depuis le 01/09/2019 Pas de caution	Ouverture des compteurs par le locataire Pas de cave attribuée dans le contrat d'hébergement

### Immeuble Léo Ferré - 2, rue Pablo Picasso

Garages/locataires	période du bail	loyers mensuel/Charges/caution	Observations particulières
-Studio :	Contrat d'hébergement précaire à titre onereux du 24/10/2018 au 23/01/2019 du 24/01/2019 au 30/04/2019	Loyers : 194,58 € Charges : 40 € Pas de caution	Dédite par courrier du 15/03/2019 décision du BM du 21/03/2019 <b>Etat des lieux du 29/03/2019 - 10 H 45</b>
-Studio :	Contrat d'hébergement précaire à titre onereux du 22/07/2019 au 31/12/2019	Loyers : 194,58 € Charges : 40 € Caution de 194,58€	Dédite par mail du 26/12/2019 décision du BM du 16/01/2020 <b>Etat des lieux du 06/01/2020 - 10 H</b>

### maison Pablo PICASSO - 5 imp Jean BOUIN

Logement/locataires	période du bail	loyers mensuel/Charges/caution	Observations particulières
	Convention de mise à disposition d'un logement contre services du 12/12/2018 au 30/06/2019 du 01/07/2019 au 31/12/2019	Loyers : 0 € contre missions à accomplir Caution de 500 €	Ouverture des compteurs par l'occupant Emplacement parking privé dans l'enceinte du gymnase Joseph Plat dont l'accès est autorisé par badge missions de l'occupant intégrées dans une annexe à la convention (traçage de terrain de foot, surveillance du complexe sportif et groupe scolaire etc) à hauteur de 15 H/hebdo soit 65H/mensuel

### maison/gardien du Rhodia - 1 imp Youri GAGARINE

Logement/locataires	période du bail	loyers mensuel/Charges/caution	Observations particulières
Maison/gardien du Rhodia :	/	/	<b>logement incendié le 21/07/2018</b>